

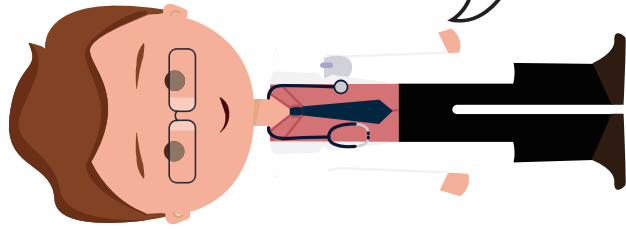
Les services

- **Télévision** : pour des raisons médicales liées aux troubles neurodégénératifs, l'UCC ne propose pas ces services. Une télévision est à disposition de tous dans le salon.
- Si besoin, l'équipe soignante pourra passer une communication téléphonique à votre proche avec l'appareil sans fil du service.



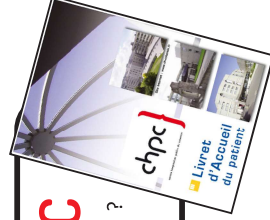
La sortie du patient

- **Ordonnances** : une ordonnance vous sera remise si besoin et, ultérieurement, un compte-rendu médical sera envoyé à votre médecin traitant
- **Transport** : en cas de besoin, le médecin prescrira un moyen de transport adapté à l'état de santé du patient pour rentrer à domicile. Le service se charge de contacter le transporteur de votre choix (un remboursement par les organismes de prise en charge ne peut avoir lieu que sur prescription médicale)
- **Bureau du mouvement** : passez obligatoirement au bureau du mouvement avant de quitter l'établissement pour effectuer les formalités de sortie
- **Questionnaire de sortie** : afin d'améliorer vos conditions d'hospitalisation, il est important que vous nous fassiez part de vos suggestions et critiques. Merci de remplir le questionnaire de sortie et de le remettre à l'équipe soignante à votre départ



Le livret d'accueil du CHPC

Vous n'avez pas eu le livret d'accueil du CHPC ?
Demandez-le à l'équipe si vous le souhaitez !



Vous souhaitez faire un don au service ? Cette démarche est possible par l'intermédiaire de l'association « Hippocampe », mairie de Valognes, place du général de Gaulle, 50700 Valognes. Cette association a but non lucratif permet de financer les ateliers de thérapies non médicamenteuses des patients de l'UCC. Pour plus de renseignements, merci de vous adresser au service.

Unité Cognito-Comportementale (UCC)

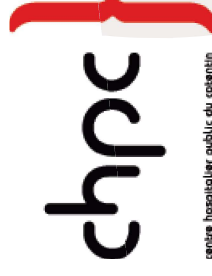
Hôpital Simone Veil, rez-de-chaussée

Madame, Monsieur,

Les visites sont autorisées tous les jours de 16h00 à 19h30, déconseillées aux enfants de moins de 10 ans.

Nous vous remercions de respecter les consignes d'isolement.

L'équipe soignante



Contacts

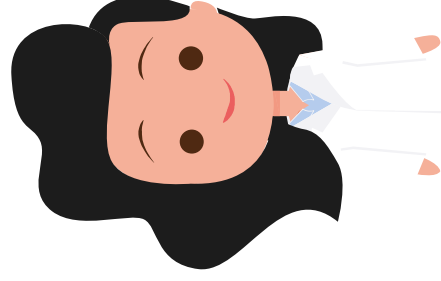
- **Cadre de secteur** : Mme Hélène VIAUD
- **Secrétariat du service** : 02 33 95 70 83
- **Ligne directe du service** : 02 33 95 70 81
- **Adresse CHPC** :
Centre Hospitalier Public du Cotentin,
1 Avenue du 8 Mai 1945 - 50700 VALOGNES
- **Mail** : contact@ch-cotentin.fr
- **Site web** : www.ch-cotentin.fr
- **Suivez-nous sur les réseaux sociaux !**



centrehospitalierCHPC



@CHPCS50



L'équipe pluridisciplinaire

- Dr Henry GERVES -
Gériatre Chef de Service

Cadre de santé :

- Mme Virginie OLLE

Equipe soignante

Secrétaires médicales

Les intervenants

- Neuropsychologue
- Ergothérapeute
- Assistante sociale
- Orthophoniste
- Diététicienne
- Art-thérapeute
- Psychomotricienne
- L'équipe de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelle (RRF)

Sous la responsabilité et l'encadrement des professionnels du service, des étudiants en soins infirmiers et étudiants aides-soignants participent aux soins.

L'UCC ?

L'UCC est une unité de soins d'hospitalisation spécialisée et sécurisée accueillant des patients atteints d'une maladie neurodégénérative. Composée de 12 chambres avec salle de bain, elle est dotée d'une pièce de vie, d'une salle d'activités et d'une salle d'apaisement.

Les séjours, d'une moyenne de 3 à 4 semaines, débutent par une semaine d'observation et d'évaluation du patient durant laquelle un entretien avec le médecin vous sera proposé si besoin. En milieu de séjour, l'équipe vous informera sur les thérapeutiques mises en place, médicamenteuses ou non, ainsi que les possibilités envisagées pour le devenir de votre proche. Enfin, un dernier rendez-vous sera organisé avant sa sortie.

Une présence médicale est assurée du lundi au vendredi, de 8h à 18h30 et le samedi de 9h à 13h, avec garde médicale en-dehors de ces horaires. Si vous souhaitez rencontrer le médecin, la cadre de santé ou la neuropsychologue, adressez-vous au poste infirmier ou au 02 33 95 70 81.

Par ailleurs, entre 14h30 et 16h, les activités sont en cours : la priorité est donnée aux soins. Les visites débutent à 16h (sauf le lundi, jour sans visite).

Les objets personnels et services

Pour le séjour de votre proche, merci de bien vouloir prévoir :

- Vêtements personnels étiquetés à son nom (entretien à votre charge). Si besoin, adressez-vous à l'équipe soignante qui vous conseillera en fonction de la pathologie
- Chaussons et chaussures fermés, adaptés à la marche
- Nécessaire de toilette : savon, dentifrice, brosse à dents, rasoir, mousse à raser, produits...
- Dépôt de valeurs : cf. livret d'accueil page 13

Des prestations, financièrement à votre charge, sont disponibles sur demande auprès de l'équipe soignante : coiffeuse et pédicure (sous réserve d'autorisation médicale).

Les visites (tous les jours)

Afin de préserver le bien-être des patients, merci de limiter le nombre de visiteurs à 2 maximum à la fois sur une courte durée, de préférence dans la chambre de votre proche ou à l'extérieur du service mais toujours dans l'enceinte de l'hôpital.

Pour entrer ou sortir de l'UCC, adressez-vous à l'équipe soignante. Les sorties en permission sont possibles sur accord de l'équipe soignante.

Les repas

ceux-ci sont servis en chambre ou dans la salle à manger, en s'adaptant aux besoins de chaque patient.

Une collation est proposée au patient l'après-midi, entre les temps d'animation.

La sécurité

Les armoires sont fermées à clé afin d'assurer la sécurité des effets personnels des patients. Merci de vous adresser au personnel soignant pour les faire ouvrir.

Par ailleurs, la majorité des portes de chambres est équipée de poignées sécurisées permettant aux patients de sortir librement mais restreignant l'accès à ces pièces.